

Petite Revue du Tiers - Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. V

MONTRÉAL, JUILLET 1888

No 6

SAINTE ANNE, MÈRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

SON CULTE

Il suffit de se rappeler le principe de saint Bernardin de Sienna que l'Eglise a inséré dans l'office du Patronage de saint Joseph pour se faire une idée des grâces accordées à la mère de la Sainte Vierge. " Toutes les fois, dit notre saint, que Dieu destine quelqu'un à un ministère éclatant, à un état sublime, il l'enrichit de toutes les grâces, de tous les dons nécessaires ou convenables à sa personne en vue de l'office qui lui est confié." Le P. Marc Ramus met en lumière ce principe par un exemple tiré de l'Ancien Testament. " Lorsque Dieu voulut faire construire l'Arche du Témoignage et le Tabernacle de l'ancienne Alliance avec les autels pour les sacrifices ; lorsqu'il voulut faire travailler les ornements du Pontife ou des prêtres, faire préparer les huiles et composer les parfums destinés aux saintes Onctions ou aux autres sacrifices, il choisit et il désigna nommément deux hommes, Béséléel et Ooliab, pour présider à l'exécution de ces ouvrages. Afin qu'ils pussent s'acquitter dignement d'une charge où se trouvait intéressé l'honneur dû à sa majesté souveraine, Dieu les remplit de son esprit, c'est-à-dire d'un esprit de sagesse, d'intelligence, de science et d'une parfaite connaissance pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain, le marbre et les différents bois."

Mais le culte de l'ancienne loi est-il autre chose qu'une figure de Jésus et de Marie ? N'est-ce pas la mère du Verbe incarné que symbolise cette Arche de bois incorruptible, recouverte à l'intérieur et à l'extérieur de lames d'or ? La verge d'Aaron, la manne et les tables de la loi ne sont qu'une figure de Jésus, auteur de toutes les merveilles, vrai pain descendu du Ciel, loi vivante. Autant la réalité l'emporte sur la figure, autant aussi les grâces reçues par sainte Anne et saint Joachim surpassent tous

les dons accordés à Bésélééi et Ooliab. Or, qui oserait douter de la correspondance parfaite de sainte Anne aux avances du Ciel ? Elle marcha de vertus en vertus. La sainteté de son époux, Joachim, lui fut d'un grand secours par les exemples de générosité qu'il ne cessait de lui donner. Dieu les purifia et les prépara par l'épreuve la plus pénible aux yeux du peuple juif, l'épreuve de la stérilité. Elle dura, selon la tradition, environ quarante ans. D'après saint Germain, saint Joachim et sainte Anne venaient de faire un jeûne de quarante jours lorsqu'ils reçurent la promesse qu'ils allaient être enfin délivrés de leur affliction. Quelle ne dut pas être leur joie ! Quel ne dut pas être le bonheur de la bienheureuse mère à la naissance de l'enfant immaculée ! Saint Jérôme nous dit que cet heureux événement fut accompagné d'un grand nombre de prodiges, et l'Eglise répète tous les ans : "Votre Nativité, ô Vierge mère de Dieu, a annoncé la joie à tout l'univers." Si la nativité de Marie est toujours sur la terre le sujet d'une fête si pleine de charmes, comment concevoir le bonheur de son père et de sa mère lorsqu'ils purent contempler cette enfant bénie ? La joie ne devait pas durer longtemps, l'heure du sacrifice sonna bientôt et la tradition nous montre sainte Anne et saint Joachim conduisant à Jérusalem Marie à peine âgée de trois ans. Ils la présentent au Grand-Prêtre dans le Temple et l'offrent à Dieu. Le sacrifice ne dut pas s'accomplir sans déchirement ; mais que la victime était agréable au Seigneur ! Un autre sacrifice accrut les mérites de sainte Anne : Saint Joachim, plein de jours et de mérites, alla attendre dans les limbes le jour mille fois béni où son petit-fils devait ouvrir les portes du Ciel.

Sainte Anne passa le temps de son veuvage dans une retraite encore plus parfaite et une oraison plus continue. Le feu de la charité rendit cette âme de plus en plus resplendissante jusqu'au moment de sa mort que l'Eglise appelle un *doux sommeil*.

La grande gloire de sainte Anne, c'est d'avoir été choisie pour devenir la mère de Marie. L'Eglise ne devait pas séparer dans son culte la mère de la fille et les Bollandistes ne consacrent pas moins de quatorze pages in-folio à démontrer la catholicité de ce culte. Nous ne pouvons en donner ici qu'un rapide aperçu.

Le culte de sainte Anne dut commencer à Jérusalem même et s'étendit de là dans les autres contrées. Les Grecs faisaient dès les premiers temps trois fois mémoire

de sainte Anne, et, en 550, Justinien Ier, empereur de Constantinople, faisait bâtir un temple magnifique en son honneur. L'Espagne se fait gloire d'avoir payé dès les premiers siècles du Christianisme un tribut de louanges et d'amour à la mère de Marie. Mais c'est surtout la Vénérable Anne de Saint-Augustin, disciple de sainte Thérèse, qui a contribué dans cette contrée à faire aimer et honorer notre sainte d'une manière toute particulière.

En 1378, les évêques d'Angleterre obtenaient d'Urbain VI que la fête de sainte Anne fût célébrée tous les ans dans leurs diocèses. — En 1425, cette fête fut étendue au Danemark. La Pologne, la Belgique, la Hongrie, etc., avaient de nombreuses églises dédiées à sainte Anne.

La France qui se glorifie à juste titre de posséder les reliques de l'aïeule de Notre-Seigneur, ne pouvait rester indifférente au milieu de ce mouvement qui portait les cœurs des catholiques vers sainte Anne. Apt, en Provence, garde précieusement le corps de la sainte. Auray, en Bretagne, est fière de son pèlerinage, qui remonte au delà du VIII^e siècle. Il nous serait agréable de donner ici un résumé de ce que les Bollandistes racontent avec détails de ces deux illustres sanctuaires : mais nous serions exposé à redire ce que nos lecteurs savent déjà, et notre intention, pour inspirer à nos chers Tertiaires une filiale dévotion à cette illustre sainte, est d'attirer l'attention sur un point moins connu : nous voulons parler de l'établissement de la fête de sainte Anne dans l'Eglise universelle.

Le vénérable Innocent de Clusa, franciscain, qui mourut à Rome vers l'an 1631, avait la plus tendre dévotion envers la bonne sainte Anne ; celle-ci, du reste, ne savait rien refuser aux prières de son serviteur. Aussi les prodiges que Innocent opérait par son intercession lui attirèrent-ils l'admiration du peuple ; tous, pauvres et seigneurs, avaient recours aux prières de l'humble religieux que les Bollandistes nous représentent comme semant les miracles sous ses pas. Le Pape Grégoire XV, qui gouverna l'Eglise de Jésus-Christ de 1621 à 1623 fit une grave maladie ; les médecins avaient perdu tout espoir, la mort paraissait inévitable. Grégoire XV eut alors recours au vénérable Innocent qui fut mandé auprès de l'auguste mourant. Le thaumaturge encouragea le Souverain Pontife, lui annonça que sainte Anne lui rendait la santé, mais que, par reconnaissance, il devait décréter que la fête de sa Bienfaitrice serait obligatoire pour toute l'Eglise.

La vie fut rendue à Grégoire XV qui ordonna en 1622 que la fête de sainte Anne serait célébrée dans toute l'Eglise.

Aura-t-on le droit de nous trouver exagéré, si nous disons, après cela, que tous les membres de la famille franciscaine ont un droit spécial à célébrer cette fête avec une ferveur plus grande et avec une entière confiance ? La confiance, comment ne pas l'avoir dans la bonté de sainte Anne, lorsqu'on essaie de mesurer son admirable sainteté, lorsqu'on parcourt le récit des innombrables faveurs qu'elle prodigue dans ses différents sanctuaires ? mais personne ne doute de sa bonté ni de sa puissance. Nous ne nous attarderons pas à raconter les faveurs temporelles obtenues par son intercession ; les Bollandistes ne leur ont pas consacré moins de trente pages ; nous parlerons seulement de deux faveurs spirituelles accordées à deux grandes saintes de l'Ordre séraphique.

Sainte Brigitte, cette illustre Tertiaire, avait une dévotion particulière à l'aïeule de notre divin Rédempteur. Elle en fut récompensée par une consolante apparition. Sainte Anne se montra à sa servante et lui dit : " Je suis Anne, la souveraine de toutes les femmes mariées qui ont vécu sous l'ancienne loi. Je suis aussi la mère de toutes les épouses fidèles qui vivent sous la loi nouvelle ; car Dieu a voulu naître de ma fille. Pour toi, adresse à Dieu cette prière : " Soyez béni, Jésus, Fils de la Vierge Marie, " qui avez choisi pour mère l'enfant d'Anne et de Joachim. " A cause des prières d'Anne, ayez pitié de ceux qui " vivent dans le mariage, afin qu'ils glorifient Dieu dans " leurs enfants. Conduisez ceux qui se disposent à " embrasser ce saint état, afin qu'ils honorent Dieu. "

Dans le principe, sainte Colette, l'illustre réformatrice de l'Ordre de sainte Claire en France ne s'adressait pas à sainte Anne ; de préférence, elle priait les saints qui avaient servi Dieu dans la virginité ; mais à la suite d'une vision où la mère de Marie lui apparut dans toute sa gloire, Colette mit en elle toute sa confiance. Un jour qu'elle demandait à la bienheureuse Anne avec plus de ferveur encore que d'habitude un accroissement de vertu, elle fut ravie en extase ; elle vit Anne, une coupe d'or à la main, demander pour ainsi dire l'aumône à tous les habitants du Ciel ; chacun d'eux mettait dans la coupe une pièce d'or. Alors Anne parut tout heureuse des richesses qu'elle avait amassées ; elle s'avança jusqu'au trône du Très-Haut et lui offrit la coupe pleine de pièces d'or.

Colette comprit par là que sainte Anne est toujours disposée, en mère pleine de miséricorde, à obtenir pour ceux qui lui sont dévoués les grâces qui leur sont nécessaires.

INDULGENCES ACCORDÉES AUX MEMBRES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ.

A la suite de ce bel article sur sainte Anne dû à la plume du Fr. Chrysostôme, d'Éthonots, Ministre Observantin, et que nous empruntons à la *Revue franciscaine*, nous croyons utile aux fidèles et, en particulier, aux curés et missionnaires de leur rappeler que Son Eminence Mgr Taschereau, cardinal et archevêque de Québec, a, par mandement du 26 avril 1887, érigé en archiconfrérie la confrérie établie en 1886 dans la Basilique de Sainte Anne de Beauré. Il est facile, et chaque paroisse devrait le faire sans hésiter, d'obtenir un diplôme établissant une confrérie dans la paroisse ; (1) et ensuite la faire affiliée à l'archiconfrérie. Il suffit de faire inscrire son nom dans les Registres pour devenir membres.

Voici quelles sont les indulgences à gagner.

1o. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.

2o. Elles ont été accordées, par l'indult du 24 avril 1887, aux associés de la confrérie de Sainte-Anne-de-Beauré.

3o. En vertu du bref, daté du 26 avril 1887, qui érige cette confrérie en archiconfrérie, ces indulgences peuvent être gagnées par les associés, non-seulement dans l'église de Sainte-Anne-de-Beauré, mais dans toute église où se trouve érigée une confrérie affiliée à cette archiconfrérie.

I. PLÉNIÈRE, le jour où l'on se fait inscrire comme membre de la confrérie aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, et d'une prière dans la basilique de Sainte-Anne (ou bien dans l'église de la confrérie), pour la propagation de la Foi et suivant les intentions du Souverain Pontife.

II. PLÉNIÈRE, à l'article de la mort, aux conditions de la confession et de la communion ; ou, si c'est impossible, à la condition d'une contrition sincère et invocation de bouche, si c'est possible, sinon de cœur, du très saint Nom de Jésus.

III. PLÉNIÈRE, quatre fois par année, aux jours indiqués par l'Ordinaire, aux mêmes conditions que ci-dessus, Article I.

(Ces jours sont 1o 26 juillet, fête de Sainte Anne ; 2o le dimanche dans l'octave de l'Assomption, fête de Saint Joachim ; 3o 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception ; 4o 19 mars, fête de Saint Joseph.)

IV. SEPT ANS ET SEPT QUARANTAINES, aussi quatre fois par année, aux jours indiqués par l'Ordinaire, en faveur des personnes qui assisteront à la messe et aux offices divins, dans la basilique de Sainte-Anne-de-Beauré (ou dans l'église de la confrérie).

(1) En s'adressant aux RR. Pères Rédemptoristes, à Ste-Anne de Beauré.

(Ces jours sont le 24 juin, fête de Saint-Jean-Baptiste ; 2o le second dimanche de juillet, fête de la dédicace des églises de l'archidiocèse ; 3o 2 août, octave de Sainte Anne ; 4o le dimanche après l'octave de l'Assomption, fête du Cœur très pur de la Sainte Vierge.)

V. SOIXANTE JOURS, pour chaque bonne œuvre ou acte de piété ordonné ou recommandé par les statuts de la confrérie.

(Par exemple : invoquer Sainte Anne dans les nécessités spirituelles ou temporelles ; s'appliquer à imiter ses vertus ; réciter fréquemment l'*Ave Maria* en union avec Sainte Anne ; propager la dévotion envers cette Sainte ; réciter trois *Pater* et *Ave* avec trois invocations : O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS ! renouveler l'acte de la consécration à la confrérie ; chaque jour de juillet faire quelque prière spéciale, et surtout le jour de la fête ; assister aux processions qui se font deux fois par mois dans la basilique de Sainte-Anne ; faire quelque offrande pour les frais de la confrérie ou pour faire chanter des messes en l'honneur de Sainte-Anne, ou pour les associés vivants ou morts de l'archiconfrérie, etc , etc.)

(Le 26 septembre 1886, nous avons accordé CENT JOURS d'indulgence aux associés, chaque fois que, dans l'archidiocèse de Québec, ils réciteront avec piété la formulé de consécration : *O bonne et miséricordieuse Sainte Anne.....*

PRATIQUES CHRÉTIENNES

PRÉCIEUX SANG.

(1 juillet.)

L'Eglise, inspirée de l'Esprit-Saint, a établi une fête spéciale en l'honneur du précieux sang de Notre-Seigneur, parce que, comme l'observe saint Bernard, nous ne saurions trop nous rappeler ce qu'il serait à souhaiter que nous eussions toujours présent à l'esprit. La première effusion du sang divin du Sauveur a eu lieu dans la circoncision ; la seconde, au jardin des Oliviers, pendant sa prière et son agonie ; la troisième, sous les coups de sa cruelle flagellation ; la quatrième, dans le trajet du Calvaire, percé par les pointes de la couronne d'épines ; enfin, la cinquième, sur le bois de la croix. Faisons-nous l'application de ces circonstances douloureuses de la vie de notre divin modèle, et apprenons de lui à souffrir, à nous faire violence, à répandre même notre sang, s'il le faut, pour gagner le ciel !...

Prière au sang très précieux de Jésus.

O sang très précieux, prix et rançon de l'univers ; source de vie éternelle, qui abreuvez nos âmes et les purifiez de toute souillure ; puissant intercesseur pour nous auprès du trône de la suprême miséricorde, je vous adore profondément et je voudrais, par la pureté et la

fervour de mes hommages compenser les outrages que vous recevez continuellement de la part des hommes, et surtout de tant de secri-lèges blasphémateurs. Et qui pourrait donc ne pas bénir ce sang d'une valeur infinie ? Qui pourrait ne pas se sentir tout brûlant d'a-mour pour Jésus-Christ, qui l'a répandu jusqu'à la dernière goutte pour nous ? Eh ! que serais-je devenu si je n'avais pas été racheté par ce sang divin ? O amour immense, qui nous avez donné ce baume salutaire pour guérir toutes nos plaies, et comme le gage de votre infinie charité pour notre salut ; ah ! faites, s'il vous plaît que tous les cœurs, que toutes les langues puissent vous parler, vous bénir et vous rendre de continuelles actions de grâces, maintenant et pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

*
* *

LA VISITATION DE LA SAINTE VIERGE.

(2 juillet.)

L'ange Gabriel, en annonçant à Marie le mystère de l'Incarnation, lui avait dit, pour confirmer sa mission, qu'Elisabeth, sa cousine, quoique d'un âge fort avancé, était enceinte d'un fils qui devait être le précurseur du Messie. La joie que la sainte Vierge ressentit de cette merveille et plus encore le motif de la charité la déterminèrent à aller visiter sa parente. Elle partit donc et se rendit en diligence à travers les montagnes de Juda, à la ville d'Hébron. En arrivant à la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. A la voix de Marie, l'enfant qu'Elisabeth portait dans son sein fut rempli du Saint-Esprit, c'est-à-dire qu'il fut purifié de la tache originelle, orné de la grâce sanctifiante, élevé à une dignité supérieure à celle des prophètes. Doué même, par anticipation, de l'usage de la raison, il reconnut par une lumière surnaturelle Celui qui venait le visiter, et marqua, par une espèce de tressaillement, l'amour et le respect dont il était saisi en présence de son Dieu. Elisabeth, de son côté, félicita Marie du choix que Dieu avait fait d'elle pour être la mère du Désiré des nations. L'auguste Vierge répondit à ces témoignages de vénération par le beau cantique *Magnificat... Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur...*

PRATIQUE.—*Apprenons de Marie en ce jour* : 1o à sanctifier les visites et les conversations, qui sont la source de tant de péchés pour un si grand nombre de chrétiens. Evitons, comme elle, tout discours profane, vain et inutile. 2o Quand il s'agit de délasser notre esprit, efforçons-nous, autant qu'il est possible, de faire servir nos entretiens à nous rendre plus vertueux, ou du moins à augmenter en nous les connaissances utiles.



LA DÉDICACE DES ÉGLISES.

(S, du Diocèse ; 4, des 3 Ordres.)

Si, en parlant du temple de l'ancienne loi, le Seigneur dit : " J'ai choisi et sanctifié ce lieu, afin que mon nom y soit à jamais et que mes yeux et mon cœur y demeurent toujours," que devons-nous dire des églises de la nouvelle loi, qui sont d'ailleurs les mystérieux emblèmes du divin Chef des élus et des membres rachetés au prix de son sang, ne formant avec lui qu'un même corps mystique pour la gloire du Père céleste ? La fête annuelle de la Dédicace des églises a été établie pour plusieurs raisons ; entre autres, ça été pour nous engager à remercier Dieu de ce qu'il veut bien habiter dans nos temples, y écouter nos prières, nous y combler de ses grâces et de ses bienfaits, nous y nourrir de la parole et de la chair de Jésus-Christ, son Fils ; ensuite, pour rappeler à notre mémoire l'établissement de l'Église universelle et de la religion chrétienne, qui non seulement a succédé à celle des Juifs, mais qui a détruit dans le monde le culte des idoles pour y établir celui du vrai Dieu, en érigeant sur les débris des temples du démon l'étendard de la croix de Jésus-Christ.

PRATIQUE.—*Tout dans nos églises nous inspire le plus profond respect : 1o. Les fonts baptismaux, où nous avons été régénérés et faits enfants de Dieu ; le saint tribunal de la pénitence, où nous sommes purifiés de ces souillures que nous contractons en allant et en venant dans le monde ; 2o. la chaire de vérité, d'où notre intelligence reçoit son aliment précieux, la vérité divine, et le tabernacle sacré, qui nous prodigue le pain des anges ; 3o. enfin, les pierres mêmes, et l'architecture qui les a disposées, nous rappellent que nous sommes nous-mêmes les temples de l'Esprit-Saint !..*

PRIÈRE.

O Dieu, qui renouvez chaque année, en notre faveur, le jour de la dédicace de cette église qui vous est consacrée, et qui nous donnez la santé pour assister à ces saints mystères, exaucez les prières de votre peuple, et faites que tous ceux qui entreront dans ce temple pour vous demander quelque grâce aient le bonheur de voir exaucer tous leurs vœux. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.

NOTRE-DAME DU MONT CARMEL.

(16 juillet.)

Les Carmes furent primitivement des ermites qui vivaient sur le mont Carmel en Palestine, et qui regardaient le prophète Elie comme leur instituteur et leur modèle. Formés en communauté vers le commencement du XIII^e siècle, ils reçurent des constitutions de la main du bienheureux Albert, patriarche latin de Jérusalem, et leur institut se répandit peu à peu dans toute la chrétienté. La dévotion particulière envers la sainte Vierge dont ce nouvel ordre faisait profession porta saint Simon Stock, alors reclus en Angleterre à s'y engager, et il en devint général l'an 1245. Quelque temps après, par suite d'une apparition céleste, il institua la confrérie du *Saint-Scapulaire*, qui fut depuis approuvée et enrichie de grands privilèges par plusieurs papes, et que Dieu a autorisée par d'éclatants miracles. Elle a pour but de réunir sous la même livrée et comme en un seul corps, par de faciles pratiques de piété, tous ceux qui veulent honorer spécialement la sainte Vierge. La plus essentielle de ces pratiques est de porter, au moins sous ses habits, un petit scapulaire. Telle est l'origine de cette fête, qui se célèbre aujourd'hui dans l'Eglise universelle.

PRATIQUE.—Le *saint scapulaire*, vulgairement appelé le *petit habit* de la très sainte Vierge, est pour les pieux enfants de Marie : 1o un ornement qui relève l'état des vertus ; 2o un vêtement qui réchauffe l'âme et entretient en elle le feu de la divine charité ; 3o un bouclier qui les met à l'abri des assauts de l'ennemi du salut.

PRIÈRE.

O Dieu, qui avez distingué l'ordre du Carmel par le nom glorieux de la bienheureuse Marie, toujours vierge et votre Mère, daignez nous accorder que, célébrant aujourd'hui sa mémoire dans un office solennel, couverts de sa protection, nous méritions d'arriver au bonheur éternel. Par J.-C. N. S. Ainsi soit-il.



Vous avez laissé, Seigneur, à notre dame la pauvreté un sceau de royauté céleste pour le communiquer à tous vos élus qui veulent marcher dans les sentiers de la perfection.

St. François.—Prières. viij.

LES OBLIGATIONS DU TIERS-ORDRE

I. L'OFFICE

“ Les Tertiaires clercs, qui récitent l'office divin chaque jour, n'ont pas d'autre obligation à ce titre. Les laïques, qui ne disent ni l'Office canonique ni le petit Office de la Sainte Vierge, devront dire chaque jour douze *Pater*, *Ave*, *Gloria*, à moins qu'ils ne soient empêchés par la maladie, *Constitution Misericors Dei Filius*.”

“ Le saint Fondateur qui considérait les Frères et les Sœurs de cet Ordre comme particulièrement consacrés au service de Dieu et voués par état à la pratique des vertus religieuses au milieu du siècle, leur prescrit la récitation quotidienne de l'Office divin; il les associe au culte de louanges que les Religieux rendent tous les jours au Seigneur. Les membres du Tiers-Ordre ont donc le précieux avantage de mêler leurs accents à cette voix universelle, harmonie merveilleuse, qui s'élève de toutes les parties du monde, et que l'Eglise offre sans cesse au Très-Haut, par l'organe du clergé et du corps monastique. En récitant l'office divin, ce n'est plus le Tertiaire qui prie, c'est l'Eglise qui prie par sa bouche, et, comme cette glorieuse Epouse du Christ ne peut manquer d'être exaucée, on ne doit pas douter de la puissance et de l'efficacité de cette prière. C'est ce qui fait dire à saint Liguori, qu'une seule oraison de l'Office divin vaut mieux que cent autres prières inspirées par une dévotion particulière.

“ Les laïques qui ne récitent ni l'Office canonial ni celui de la Sainte Vierge doivent, d'après la Constitution *Misericors*, dire douze *Pater*, *Ave*, *Gloria*. Le Pape Léon XIII lui-même a déclaré qu'elle est sa pensée en apportant cette modification. Le 7 juillet 1883, les Supérieurs généraux de l'Ordre Séraphique furent admis en audience. Le Souverain Pontife leur parla du Troisième Ordre et leur dit entre autres choses: Pour ceux qui ne peuvent réciter l'Office divin, nous n'avons prescrit que douze *Pater*, *Ave* et *Gloria*, à savoir: cinq pour Matines, un pour Laudes, un pour chacune des quatre petites heures Prime, Tierce, Sexte et None, et deux pour Vêpres et Complies.

“ Comme on le voit, les Tertiaires laïques seraient dignes d'éloge dans la pensée du Saint-Père, s'ils pouvaient,

“ comme le font un grand nombre d'entre eux, réciter l'Office divin ou du moins celui de la Sainte Vierge; mais ils ne sont tenus, d'après la Constitution de S. S. Léon XIII, qu'au petit office des *Pater* ”.

Nous engageons instamment nos Tertiaires à ne pas réciter leur office tout d'un trait, mais bien à le partager entre les diverses heures de la journée. Matines et Laudes ou les prières qui correspondent à cette partie de l'Office sont dites ordinairement la veille, dans la soirée, ou bien le matin, de bonne heure; les petites heures dans la matinée; Vêpres et Complies dans l'après-midi. Cependant, les personnes qui récitent l'Office des *Pater*, et qui trouvent plus pratique de les réciter tous à la file, soit parce qu'elles ne peuvent pas s'organiser autrement, soit parce qu'elles sont ainsi moins exposées à l'oubli, peuvent continuer de la sorte.

Les personnes qui ont l'habitude de réciter l'Office de la sainte Vierge, ou même le grand Office, peuvent quelquefois ne pas trouver le temps de satisfaire à leur pratique habituelle, à moins de *galoper* leurs prières, qu'on nous pardonne l'expression. Nous les engageons vivement dans ce cas à réciter les 12 *Pater, Ave* et *Gloria*, les jours où leurs occupations ou une fatigue excessive les exposerait à mal s'acquitter de l'Office, dans la forme ordinaire où elles le récitent. Tous les Tertiaires sans exception doivent faire passer leur Office avant toutes les autres dévotions privées. Je m'explique. S'ils ne peuvent aisément, dans certaines circonstances, s'acquitter de toutes leurs pratiques ordinaires de dévotion, prières de confrérie, etc..., ils doivent s'organiser de façon à réciter leur office de Tertiaire, au moins les 12 *Pater, Ave* et *Gloria*, dussent-ils sacrifier les autres prières. Ils doivent se rappeler que le Tiers-Ordre n'est pas une simple association, mais bien un ordre religieux, et que la principale obligation des ordres religieux est l'office.

Il serait à désirer que les Tertiaires pussent réciter ensemble leur Office. Oui, indépendamment de l'usage qui existe dans un grand nombre de Fraternités, de réciter publiquement une partie de l'Office, les jours de réunion, il serait souhaitable que les Tertiaires habitant la même maison, par exemple, se réunissent de temps à autre pour réciter ensemble leur office, en tout ou en partie. Cette pratique les rapprocherait mieux des usages de la vie religieuse et serait pour leur ferveur un nouveau gage d'espérance, Notre Seigneur nous ayant promis de se

trouver tout spécialement là où deux ou trois se réunissent pour le prier.

Lorsque le Tertiaire se dispose à remplir le devoir de la Visite, son rendement de compte au Visiteur qui lui est envoyé par les Supérieurs de l'Ordre, son premier soin doit être de s'examiner bien attentivement sur la manière dont il s'est acquitté de son Office. Un Tertiaire qui manque habituellement à cette obligation, qui s'en acquitte du moins avec nonchalance, qui récite son Office à des heures irrégulières, se laissant diriger par son caprice bien plus que par des devoirs d'état, lesquels sont toujours une excuse valable devant Dieu et sa conscience, ce Tertiaire n'a de Tertiaire que la montre, il n'en a pas le fond. Le Tiers-Ordre a été pour lui une confrérie ajoutée à d'autres confréries, et non cette augmentation de vie chrétienne qui s'appelle la vie religieuse. Généralement, lorsque l'Office a été récité, comme il convient, le Visiteur peut dire à l'avance que toutes les autres obligations ont été remplies, et rarement il a à modifier cette première impression.

Avant de commencer l'Office, recueillons-nous un moment, quand ce ne serait que quelques secondes. Mettons-nous en présence de Dieu, rappelons-nous que la prière est une grâce toujours nouvelle, que la possibilité de prier est la plus grande miséricorde qui ait été accordée à notre faiblesse, que, comme il n'existe pas dans la journée une heure qui n'ait été marquée par quelque bienfait général de Dieu, et qui ne soit pour nous comme l'enveloppe d'une grâce particulière, les parcelles du temps nous étant données pour acheter autant de nouveaux mérites pour l'éternité, nous devons aussi souvent que cela nous est possible nous unir à Dieu par la chaîne d'or de la prière, afin de lui redire notre reconnaissance incessante et nos besoins persévérants.

FR. PIERRE BAPTISTE, *min. obs.*

Revue franciscaine.

CEUX QUI REGARDENT EN BAS.

Jourir, c'est le mot d'ordre.

Dans le monde matériel, on est sous la domination des sens exclusivement. L'esprit a petite part et encore à condition qu'il soit serviteur. L'âme n'est comptée pour rien. Pas de religion, par conséquent. On s'en moque ou

ou cherche à l'anéantir. Les pensées élevées gênent : il est donc admissible qu'on fasse des efforts pour s'en débarrasser.

On accorde peu d'attention aux mœurs. L'instinct conduit : l'homme est une feuille que le vent de la fatalité pousse devant lui. Cette feuille roule et tourbillonne jusqu'à ce qu'elle disparaisse dans le grand abîme d'où elle ne monte plus. C'est là ce qu'on appelle la vie. Pendant ce court espace de temps, il faut jouir. Pour jouir, il faut de l'argent, car l'argent est la clé de tout. L'argent ouvre les cœurs et donne les honneurs. Pour en amasser, qu'importe le moyen ? Il en faut.

Et les uns travaillent d'une façon âpre, opiniâtre, acharnée, se ruinant la santé, ne connaissant que le gain, reniant la famille, n'ayant pas d'amis, écrasant le pauvre, entassant tous les jours, tout cela pour avoir quelques journées de repos vers le soir de l'existence.

Les autres ne font rien du tout et se servent du travail d'autrui. Ce sont des parasites. Ils sont tombés sur terre et restent sur terre, comme la chenille qui tombe sur une plante et en fait sa demeure. Leurs délassements sans fin les ennuiet : ils en cherchent de nouveaux. On les trouve au café, au cercle, au théâtre, dans les rues ; ils se prélassent, baillent, font les beaux, mettent le désordre en plus d'un endroit. Pour mieux dire, ils vivent de désordres, et de désordres encore : ce sont les vers de la société et la société serait vite désagrégée si elle ne contenait d'autres éléments qui la reconstituent, comme les sucs puissants qui refont les organismes malades.

Voilà le tableau de la société païenne que nous avons sous les yeux, qui, refoulée par l'Eglise du Christ, a l'air de reprendre du terrain, mais qui sera refoulée encore dans cette lutte qui ne prendra fin qu'avec le monde.

Je ne veux pas dire que tous ceux qui regardent en bas, soient des inutiles. Ils servent d'exemple. On peut les suivre de leur berceau à leur tombe, pour voir combien ils sont malheureux.

Mais ce sont des incomplets : et il leur est impossible de savoir ni où ils vont, ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils font.

Qu'est-ce que l'oiseau sans ses ailes, le vaisseau sans son gouvernail, et l'homme sans son âme ?

CEUX QUI REGARDENT EN HAUT.

L'homme n'est vraiment homme qu'à la condition de croire à la vie future et de régler tous ses actes en conséquence. C'est dans cet état de perpétuelle surveillance de lui-même qu'il jouit de la plénitude de ses facultés. Alors seulement il parvient au but pour lequel il a été créé, c'est-à-dire à Dieu dont il a été le coopérateur durant son passage sur la terre.

Comme il regarde avec dédain les misérables jouissances que nous offre ce bas monde, quand il a goûté celles qui viennent d'en haut ! Son âme ardente voit que c'est au ciel que sont les objets dont il aperçoit l'ombre sur la terre. Il finit par ne plus vouloir que ce qui ne passe pas. Il lui faut des choses immortelles, à lui qui ne doit pas mourir.

“ En haut, les cœurs ! ” voilà sa fière devise. Et comme nous sommes tout entiers là où est notre cœur, celui qui vit, les yeux levés, est dévoré de l'impatience d'arriver aux sources de lumière et rien ne peut le distraire ou l'arrêter en chemin.

Souffrances, peines, travaux, déceptions, persécutions, tout lui sert pour monter : jouer serait un arrêt dans sa marche ; ce serait souvent un écroulement moral. D'autres jouissances sont les siennes : il les récolte dans le devoir accompli, dans l'ordre respecté, dans la contemplation de l'œuvre de Dieu, alors que les enfants de la terre, les désorganiseurs du plan divin, rencontrent l'amertume au fond de leurs grossiers plaisirs.

Oh ! qu'ils sont rares, ceux qui ont courageusement arraché les écailles de leurs yeux pour mieux voir ! Qu'ils sont clairsemés, ceux qui, nourris par les livres de la sagesse, savent peser les choses et donner à chacune sa juste valeur !

Mais croyez-vous que ce petit nombre qui raisonne au lieu de se laisser rouler à la dérive, selon le courant de la nature révoltée, ne soit pas plus profitable à l'ensemble de l'humanité ?

A-t-on jamais pu étudier une maxime plus belle que celle-ci : “ Aimez-vous les uns les autres ? ”

Or, cette maxime, tombée de lèvres pures, ne peut trouver un écho que dans des cœurs purs ?

Elle ne peut être comprise et répétée que par ceux qui savent dire : “ Allons au ciel. ”

Par ceux qui regardent en haut.

BALEK.

(Rosier de Marie.)

ELECTIONS DE LA FRATERNITÉ DES FRÈRES DU TIERS-ORDRE A MONTRÉAL.

Dimanche le 10 juin, les frères de notre fraternité, au nombre de 96, se réunissaient dans l'église des Saints Stigmates pour faire leur élection triennale. Le révérend M. Pelletier, directeur, assisté du révérend James Callaghan, de l'église St-Patrice, assistant directeur de la fraternité, présida à cet acte important prescrit par la Règle.

Le *Veni Creator* fut d'abord psalmodié: il importait avant tout d'implorer les secours de l'Esprit-Saint. L'élection procéda ensuite avec lenteur, mais avec ordre, et surtout avec cette gravité et cet esprit de charité qui caractérisent toutes les œuvres temporelles de l'Eglise.

Au premier tour de scrutin secret, M. L. J. A. Derome, fut élu ministre à une grande majorité. Au deuxième tour, deux frères, MM. John O'Neil et Paul Pepin obtinrent un nombre égal de vote, sans cependant qu'aucun d'eux n'eût réuni la majorité des voix; il fallut recommencer, et M. John O'Neil cette fois, fut élu assistant ministre.

Le troisième scrutin pour l'élection des huit membres du discréttoire emmena le résultat suivant:

MM. Paul Pepin, C. Galarneau, E. Charpentier, Dr L. A. G. Jacques, B. A. T. de Montigny, Georges Pichette, Georges Laurent, Edouard St. Denis.

Deux autres frères sont membres du discréttoire sans avoir été élus: M. F. X. Lanthier, ancien ministre, et M. J. J. Beauchamp, directeur de la *Petite Revue*. Les frères ne furent pas appelés à voter pour eux, ils sont restés membres du discréttoire, en vertu de la discrétion que les constitutions accordent au Père directeur pour les cas de nécessité.

A une assemblée du nouveau discréttoire tenue mardi le 12 juin, les charges furent distribuées comme suit:

M. M. L. J. Jacques, M.D., Maître des Novices; B. A. T. de Montigny, Secrétaire; M. C. Galarneau, Trésorier; Georges Pichette, Maître des cérémonies; Georges Laurent, Infirmier.

Les membres de notre fraternité verront avec joie le résultat de ces élections. Dieu a, sans aucun doute, guidé les intelligences dans le choix des frères choisis

pour aider aux directeurs placés à notre tête à travailler et promouvoir en tout, tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel, les intérêts du Tiers-Ordre.

Le travail à faire dans notre population est grand. La Cité de Montréal est composée généralement de bons chrétiens, mais les éléments sont très divers. A côté de quelques catholiques croyant et pratiquant, il y en a beaucoup qui ne sont que croyant, il y en a davantage qui ne croient que faiblement, qui sentent leur foi diminuer de jour en jour, et il y en a d'autres, le petit nombre heureusement, qui ne croient plus. Pour ces fidèles aussi chers au Cœur de Jésus les uns comme les autres, le Tiers-Ordre sera la lumière placée sur le boisseau, c'est lui qui les ramènera à la foi forte et constante d'abord, puis à la pratique de ce qu'ils croiront. Mais il faut à la tête du Tiers-Ordre des hommes dévoués, méprisant le respect humain, n'ayant au milieu des occupations où la Providence les a placés qu'un seul but, celui de répandre les principes de la Règle de S. François. Ils doivent y consacrer leur temps et leurs talents, et ne s'y relâcher que par devoirs d'état.

Les dernières élections ont été heureuses à ce point de vue, et nous allons voir avec l'assistance de Dieu et de S. François, notre fraternité augmenter en nombre et en piété.

ÉCHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL.

Le 8 juin 1888, les frères postulants suivants de la fraternité du Tiers-Ordre de Montréal ont pris le saint habit :

MM. Zozine Pelletier.....	Frère Ignace.
" F. X. Fréchette.....	" François-Xavier
" A. Bigaouette.....	" Robert.

Les frères novices suivants firent leur profession :

MM. Léon Gravel.....	Frère Léon
" Henry Hounson	" Jean-Baptiste.
" Sévère Lafleur.....	" François de Paul
" Aug. Michel.....	" Michel des Saints
" Thé. Lécuyer.....	" François d'Assise

CHRONIQUE

Le Tiers-Ordre en Italie.—Les compilateurs des *Annales franciscaines* de Milan ont offert à Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé, un beau volume in quarto contenant la liste des congrégations du Tiers-Ordre en Italie avec le nombre de leurs membres. Cet hommage a dû être extrêmement agréable à celui qui ne cesse jamais de recommander le Tiers-Ordre dans ses lettres, ses discours et ses audiences privées. Sa Sainteté doit être heureux de se voir si attentivement secondé par ses compatriotes.

Cette susdite revue, avec l'aide de "*La Crociata* de Sirius" et "*l'Eo di St. Francisco*" de Naples, prouvent l'existence en Italie de 1643 congrégations comprenant 492,808 tertiaires. Ils ajoutent que ce nombre si considérable, loin d'être exagéré, est plutôt au-dessous de la réalité.

Ils donnent la liste des congrégations et tertiaires par diocèse et localité. Voici les statistiques de l'Etat du Tiers-Ordre à Rouen.

A la tête se trouve Léon XIII avec cinq membres de la Cour Pontificale ; puis douze cardinaux résidant à Rome, parmi lesquels on distingue leurs Eminences les cardinaux Monaco Lavaletto, Grand-Pénitencier, Farocchi, Cardinal-Vicaire, Siméoni, Préfet de la Propagande, et Pecci, frère du Pape.

Les congrégations établies à Rome sont les suivantes :

Eglise des Saints Apôtres, Pères conventuels.....	890
Eglise de S. S. Celsius et Julien, Pères conventuels.....	198
Eglise de l'Immaculée Conception, Pères capucins.....	297
Eglise S. S. Côme et Damien. (Foruns).....	504
Eglise Ste-Dorothee, Pères conventuels.....	150
Eglise St-François; Pères conventuels.....	900
Eglise St-Laurent, Pères capucins.....	235
Eglise Ste-Madeleine .. "....."	506
Eglise de l'Ara Cœli, Pères franciscains.....	1558
Eglise St-Michel, Pères conventuels.....	169

5,507

En dehors de Rome, il y a huit Cardinaux, un Patriarche, quatorze Archevêques et cinquante-trois Evêques.

(Traduit de *Pilgrim of Palestine*.)

Le Sacré-Cœur à Montmartre.—Un correspondant du Canada écrit les lignes suivantes que nous reproduisons du *Bulletin du Vœu National* :

"Le *Bulletin* apporte une chaleur nouvelle dans nos climats glacés ; du reste la dévotion au Sacré-Cœur est florissante parmi notre société canadienne. Les religieuses des saints Noms de Jésus et Marie et les RR. PP. Oblats de Marie sont tout dévoués à l'œuvre de Montmartre, et saluent avec bonheur chaque apparition du *Bulletin* qui fait comprendre de mieux en mieux que c'est vraiment pour Dieu seul que la basilique s'élève ; il excite cependant en nous un regret ; celui que nous cause la vue de notre bourse si mal garnie. Quand on n'a pas le sou, que faut-il faire ? Faute de mieux, ne peut-on pas vous expédier l'argent d'autrui, surtout quand il est offert de

grand cœur. J'ai donc puisé dans la bourse de nos chers Canadiens catholiques la somme de 124 dollars pour la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et je suis tout heureux de vous l'envoyer. En retour, nos gens demandent force prières ; mettez à leur disposition toutes les intentions possibles ; la clef d'or des grâces est entre vos mains ; frappez, frappez toujours à la porte du Saint des Saints. C'est de Montmartre que viendra le salut. Au sommet de la sainte colline jaillit un fleuve de grâces qui prend sa source sous les pieds ou plutôt dans le Cœur de l'Agneau. Qu'il inonde la France, le Canada et l'Univers ! " B. prêtre, O. M. I.

Oeuvre du chemin de la Croix à Rome.—Les pèlerins qui ont visité Rome avant 1870 n'ont pas oublié le spectacle que présentait le Colisée, avec sa grande Croix de bois plantée au centre même de l'arène sanctifiée par le sang des martyrs, et ses stations de marbre placées de distance en distance dans le pourtour de l'immense enceinte. Les âmes chrétiennes aimaient à venir prier au pied de cette Croix et devant ces stations, en méditant les différentes scènes de la voie douloureuse ; un chemin de Croix au Colisée entraînait toujours dans le programme d'un pèlerinage à Rome. Le dimanche et le vendredi, une confrérie placée immédiatement sous la protection du Souverain Pontife faisait solennellement ce pieux exercice qui à certains jours avait un éclat incomparable : un évêque prêchait les stations et des milliers de fidèles de tous pays et de toutes conditions suivaient en priant et en chantant.

Depuis 1870 tout a disparu. La Croix bénite par St-Léonard de Port Maurice et sur laquelle, pendant plus d'un siècle, des multitudes de chrétiens ont collé leurs lèvres, des mains sacrilèges l'ont arrachée de son piédestal ; les stations ont été renversées, l'oratoire de la confrérie détruit, et l'exercice du *via crucis* renfermé dans une petite chapelle a perdu son caractère de réparation publique et solennelle. Il s'agirait de rétablir ce chemin de croix.

Le R. P. Cassien Augier, procureur-général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, a présenté une supplique au Saint-Père qui a approuvé l'œuvre et a daigné accorder la bénédiction apostolique à ceux qui y prêteront leur concours.

Voici les avantages de l'œuvre.

1^o Une messe tous les Iers vendredis du mois à l'intention des bien-faiteurs. Cette messe deviendra quotidienne dès que les ressources le permettront.

2^o Participation aux bonnes œuvres et prières de la Confrérie des Amants de Jésus et Marie ou du *via crucis*.

3^o Une intention spéciale à l'exercice du chemin de la croix qui a lieu deux fois par semaine, le dimanche et le vendredi.

Adresser les offrandes au R. P. Cassien " Augier, Collegio dei missionarii Oblati di Maria Immacolata " San Pietro in Vincoli, Roma.

Décision de la sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques au sujet de l'Irlande.—La sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques, a décidé, après mûr examen, que le plan de campagne et le boycottage, tels qu'ils sont pratiqués en Irlande, méritent condamnation, à cause de l'injuste coaction qu'ils impliquent et des graves excès qu'ils provoquent.

L'acte pontifical ratifiant cette condamnation paraîtra prochainement.

En attendant, la sacrée Congrégation de la Propagande a été chargée de notifier la décision de la sacrée Congrégation des affaires ecclésiastiques aux évêques irlandais, pour qu'ils emploient leur autorité à détourner les fidèles de l'usage de moyens condamnés.

Trappistes au Canada.—Les *Missions catholiques* signalent les progrès rapide obtenus par les P. P. Trappistes de Bellefontaine, dans leur communauté de Notre-Dame du Lac, près d'Oka.

“ Placé dans un sol moitié en forêts, moitié en bois ruinés ou mal défrichés, les Trappistes ont mis en culture depuis six ans environ 600 acres. Cette année, ils avaient à faucher, en dehors des pâturages, plus de 200 acres de superbes prairies. On hiverne actuellement soixante-quinze bêtes à cornes et dix chevaux. La beurrerie a fabriqué jusqu'à 200 livres de beurre par jour ; enfin on ne fait que leur rendre strictement la justice qui leur est due, en affirmant qu'ils sont devenus une source de richesse pour le pays, et que leur exemple est de plus en plus suivi.

“ Le monastère des Trappistes canadiens a reçu, il y a quelques mois, la visite officielle de dix députés de la province de Québec, lesquels sont partis enchantés de ce qu'ils avaient vu.

“ En même temps que le progrès matériel, le personnel va aussi croissant graduellement, et la communauté se compose de vingt-huit religieux, dont la moitié, au moins, sont canadiens.”

Léon XIII et l'esclavage au Brésil.—Sa Sainteté vient d'adresser aux évêques du Brésil l'Encyclique *In plurimis* sur l'abolition de l'esclavage.

Le Saint-Père dit qu'aucun des présents qu'il a reçus à l'occasion de son jubilé ne lui a été plus agréable que l'abolition de l'esclavage au Brésil, comme il l'a déclaré au mois de janvier au ministre du Brésil. Il reconnaît la sollicitude montrée à cet égard par l'empereur et la régente.

Il expose ensuite la doctrine chrétienne sur l'esclavage et la liberté ; il montre comment, à la suite du péché originel, l'humanité était dégradée ; comment, chez tous les peuples, même les plus civilisés, comme les Grecs et les Romains, il y avait une législation en vertu de laquelle une partie de l'humanité était une propriété soumise au caprice des maîtres. Dès les premiers temps, le christianisme proclama l'égalité pour tous les hommes, tout en prêchant la soumission afin de ne pas provoquer un bouleversement. Léon XIII rappelle tout ce que ses prédécesseurs ont fait en faveur des esclaves depuis Adrien 1^{er}, qui leur conféra le droit de mariage ; Innocent III, Honorius III, qui approuvèrent les ordres mercénaires et trinitaires, Pie II, Léon X, qui agirent sur l'Espagne et le Portugal pour l'abolition de la traite des nègres ; Pie VII, qui s'occupa de cette abolition au congrès de Vienne, jusqu'à Grégoire XVI, qui condamna les négriers. Sa Sainteté recommande aux évêques brésiliens de secourir le gouvernement de l'empereur.

Extrait des annales de l'Oeuvre de Saint-Paul :—La chaire de Notre-Dame est la première et la plus glorieuse de Paris, et le Père

Monsabré, qui l'a occupée pendant la station quadragésimale, est le roi des prédicateurs, s'il n'est plus le prédicateur des rois.

Voici plus de vingt ans que son œuvre est commencée et qu'il a ramené sous les voûtes de la vieille basilique la robe blanche de Lacordaire, dont il est deux fois l'héritier, par le génie et par l'habit ; c'est la plus belle carrière d'enseignement et d'éloquence que l'histoire puisse enregistrer.

L'assemblée qui l'écoute, où se pressent l'étudiant et le professeur, le soldat et l'ecclésiastique, les sommités de la science, du barreau, des lettres, de la finance, à côté de l'ouvrier en paletot, a été cent fois décrite ; elle remplit les cinq nefs, et jusques au delà des barrières du chœur où la voix humaine parvient à peine, on est debout et attentif. Cependant la composition est sensiblement différente de celle des auditoires que réunissait l'incomparable Lacordaire et même son émule de gloire, le R. P. de Ravignan. Aujourd'hui elle ressemble bien davantage à l'assistance ordinaire de nos églises, chrétienne et convaincue : elle est plus paisible, d'extérieur plus dévot ; presque tout le monde s'agenouille, lit dans son livre de messe et s'incline à la bénédiction. Aussi l'apologiste n'a plus les mêmes allures et la conférence tend à se rapprocher du sermon.

Le Père Monsabré a soixante et un ans ; sa taille est petite et forte. On a prétendu qu'il était marquis. Il est né à Blois, et dans une boutique de boulanger, comme Drouot ; l'aristocratie du talent lui suffit.

Quand il est en chaire, sa tête se détache bien, encadrée par le capuchon noir ; sa physionomie respire la force et la sérénité ; ses lèvres mêlent au sourire je ne sais quelle malicieuse ironie contenue et réservée, mais apparente malgré tout. Si ses bras étendus déploient les manches de sa robe blanche, on ne dirait pas des ailes qui s'envolent, mais on voit deux mains robustes qui empoignent l'adversaire, le saisissent, l'enlacent et le broient.

Paris, promptement fatigué de tout, enthousiaste de nouveauté, a des gens qui souhaiteraient entendre à Notre-Dame des conférenciers applaudis ailleurs. On pressait, paraît-il, un jour, le P. Monsabré d'indiquer la date prochaine où, sa matière épuisée, il laisserait à son successeur son manteau et sa chaire.

Le malicieux dominicain, devinant l'impatience, fit la réponse suivante :

— Il y a deux ans, j'ai mis de l'*Ordre* dans mes discours ; l'année dernière, j'ai traité du *Mariage*, maintenant j'entreprends la *Vie future* ... : elle durera éternellement. Ainsi soit-il !

Tertiaires anglais.— Nous lisons dans la correspondance de Rome de la *Revue franciscaine* : Les Tertiaires anglais vont offrir au Saint-Père à l'occasion de son jubilé sacerdotal, un magnifique album qui s'ouvre par l'encyclique en faveur du Tiers-Ordre et qui contient la nomenclature de toutes les congrégations du Tiers-Ordre érigées par les Pères de la nouvelle Custodie anglaise de l'Immaculée Conception. Que les temps sont changés ! Naguère encore un prêtre catholique ne pouvait paraître dans cette nation sans voir sa tête mise à prix, et aujourd'hui, après trois siècles de persécution, la hiérarchie catholique se trouve rétablie en Angleterre. On compte dans ce royaume (sans parler de l'Ecosse et de l'Irlande) 15 évêques, près d'un million et demi de catholiques, 2,252 prêtres réguliers ou sécu-

niers et 1,244 églises. Les Frères-Mineurs Observants, Récollets, Capucins y ont relevé leurs tentes, les Clarisses ont reparu et les Tertiaires de St-François s'y comptent déjà par milliers.

Eglise de l'Araceli à Rome.— Le frère André-Marie, des *Frères mineurs observantins* a fait un très-intéressant rapport du pèlerinage franciscain à Rome, au mois d'avril dernier, qui a été publié dans la *Revue franciscaine* de juin dernier. Nous en extrayons le passage suivant :

“ Sainte Marie d'Ara-Cœli, où sont encore quelques franciscains ; cette église fut pendant de longs siècles l'église générale de notre Ordre. Il y a quelques années notre Père Général fut chassé de ce couvent par le gouvernement italien qui a fait disparaître tant de cellules oratoires où avaient vécu nos saints : saint Bernardin de Sienna, saint Jean de Capistran, etc... Sur un des deux sommets qui dominent le Capitole, les Romains avaient bâti un temple à Jupiter le maître des dieux ! ce temple de Jupiter Capitolin était le lieu le plus sacré de l'Empire. Auguste qui rêvait l'apothéose y vit, selon la légende, une femme d'une beauté merveilleuse, portant entre ses bras un enfant. Cette femme dit à Auguste : *hæc ara filii Dei est*. Auguste fit ériger un autel, où il mit l'inscription : *ara primogeniti Dei*. Cette femme était Marie, qui annonçait au maître du monde son Fils qui allait détrôner les Césars et gouverner le monde, on croit que c'est à cette vision que ce rapportent les vers de Virgile :

Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna.
Jam nova progenies cœlo demittitur alto (Eglog).

Voici le retour de la Vierge et des temps heureux du règne de Saturne : un nouvel enfant descend du haut des cieux.

“ Cet autel d'Auguste fut remplacé plus tard par un temple qui s'appela *ara cœli* : autel du ciel. Nous avons vu, à gauche, dans le transept, l'édicule qui rappelle ce souvenir et qui est surmonté de la Vierge portant l'enfant Jésus ; au dessus de cet autel est le tombeau de Ste Hélène, mère de Constantin, qui fit tant pour les saints lieux de Palestine et pour la cessation des persécutions et la paix du monde chrétien.

“ Au maître-autel se trouve un portrait de Marie, attribué à Saint Luc, et fort en vénération chez les Romains. Pendant une peste terrible, St-Grégoire le Grand porta en procession dans la ville cette vierge célèbre. Arrivé au mausolée d'Adrien, la procession entendit la voix des anges qui chantaient : *Regina cœli lætare ; quiâ quem meruisti portare, resurrexit sicut dixit*. Le Pontife ajouta : *Ora pro nobis Deum*. On vit alors un ange sur le mausolée, qui remettait l'épée au fourreau, et il n'y eut plus aucune victime de la peste. Depuis ce temps, le mausolée s'appela château St-Ange ; on le surmonta d'une statue d'ange, et le chant du *Regina cœli* devint liturgique. Nous eûmes la consolation de vénérer la Vierge miraculeuse exposée durant la sainte messe, avec le *Santo Bambino*.

“ Le *Santo Bambino* fut fait par un de nos frères d'Araceli en pèlerinage à Jérusalem, avec du bois des oliviers de Gethsémani. Il fit naufrage en revenant en Europe, mais arriva cependant à destination. En vénération chez les Romains, il est porté aux malades, sur sa voiture à lui, que tout le monde connaît, que tous saluent avec

vénération : souvent il les guérit. De Noël à l'Épiphanie, il est exposé à la vénération dans une crèche ; les bambini, les petits enfants débitent de petits sermons appris par cœur et souvent d'une éloquence touchante à la gloire du petit Jésus et à l'édification des fidèles. Des foules de bergers, etc., viennent le visiter. Nous l'avons baisé avec respect et amour. Cette Église d'*Araceli* est l'Église du Sénat romain, titre cardinalice. Y remarquer les fresques qui retracent la vie de saint Bernardin de Sienne. Le T. R. P. Raphaël, d'Aurillac, Définiteur général de notre Ordre, notre compatriote, nous exposa d'une façon bien touchante ce que nous résumons ici.

« Samedi 14. Enfin, voici le grand, le beau jour : malgré une déception imprévue, qui aurait pu être plus grande encore pour nos voyageurs de Naples, partis en toute confiance ! La veille, le Souverain Pontife avait admis les 10,000 ou 12,000 Français qui étaient venus à Rome lui présenter leurs vœux et ceux de la France toute entière. Le St-Père avait fait ce beau discours qui nous fait tant honneur, nous console et nous donne espoir malgré les angoisses du présent. Nous aurions voulu pouvoir assister à cette audience solennelle. Mais ce bonheur nous fut refusé : il faut nous en consoler : nous n'aurions pu être présents qu'en nous trouvant très éloignés dans une salle voisine de celle de la réception, ou en volant une place à ceux qui, somme toute, devaient être moins privilégiés que nous. Le Souverain Pontife avait daigné accorder une audience spéciale au pèlerinage franciscain, mais à la condition expresse qu'il n'y aurait ni discours, ni adresse ; que nos pèlerins n'assisteraient pas à l'audience générale des Français et que nous n'accepterions pas à notre audience ceux qui avaient déjà été reçus. Notre comité fut scrupuleux observateur de ces conditions : il eut des refus bien durs, bien douloureux à son cœur : mais chacun comprendra que nous ne pouvions passer outre. La faveur qui nous était faite nous était assez grande, et nous ne pouvions accabler notre vénérable Pontife qui, en ces jours de fatigue, se dépense plus qu'il ne lui est possible à son âge. Où puise-t-il cette force, cette énergie de résistance à tant de fatigue ?

Pour l'audience ; nous fûmes répartis en 3 groupes d'environ chacun 200 ou 300 personnes distribuées dans la salle Clémentine, au second étage et dans les deux loges ou couloirs voisins. Le Saint-Père envoya un de ses camériers chercher le comité afin que, rangés sur le passage de Sa Sainteté, nous puissions lui présenter les hommages de vous tous, lui baiser la main, recevoir ses bonnes paroles et sa bénédiction d'une façon spéciale.

Le Saint-Père écouta avec bienveillance les quelques paroles de M. Delamarre que nous rapportons ici.

Très Saint-Père,

« Ce sont aujourd'hui les enfants gâtées qui viennent déposer aux pieds de votre Sainteté à l'occasion de votre jubilé sacerdotal, l'hommage de leurs respects et de leur attachement filial. Profondément reconnaissants de la faveur insigne qui leur est accordée, ils se contenteront, en présentant à votre Sainteté leur offrande de 5,190 fr., de solliciter la bénédiction apostolique, afin que..... »

Le Saint-Père a immédiatement interrompu le président du Comité pour dire : St François était très pauvre et vous me faites très riche, puis il lui a recommandé de développer le Tiers-Ordre dans toute la

France et surtout à Paris, ajoutant que St-François avait sauvé la société au XIIIe siècle et que ses enfants la sauveraient encore au XIXe.

Le P. André Marie demanda au S. Pontife la faveur de donner la bénédiction papale pour les curés, les aumôniers, les directeurs de Fraternités. Le S. Pontife répondit immédiatement : oui, à tous ceux qui ont charge d'âmes. Il bénit chacun de nous avec un mot aimable. Aux laïques il demandait : " Vous êtes du T. O. ? " On voit combien ce titre lui tient au cœur : il se retrouvait à chaque instant sur ses lèvres.

Quand le bon Père nous eut parlé à tous, il s'assit dans son fauteuil à porteurs et se fit porter dans les salles d'audiences, en disant : " Messieurs du comité de Tertiaires, entourez-moi comme une belle couronne." Nous ne nousîmes pas prier deux fois. Avec quelle joie nous suivîmes notre père bien-aimé ! Aussitôt qu'il apparut dans la salle Clémentine, des sanglots éclatèrent. Le bon Père passait devant chacun de ses enfants rangés sur deux lignes, les bénissant, les caressant tous, disant un mot aimable à tous, écoutant leurs demandes, leurs témoignages de respect, d'affection, avec un sourire, une bonté qui ne peuvent s'oublier. Aussi combien je vis couler de douces larmes ; combien de sanglots furent étouffés par respect ! que de figures se couvrirent et se cachèrent voulant rester dans le silence et la solitude pour goûter la joie suave d'une telle apparition, qui, quoique rapide, était si douce ; pour cacher aussi la profonde émotion ressentie au contact si doux du vicaire de J.-C., du père bien-aimé de nos âmes. Je vis surtout un jeune homme qui écouta en larmes sous les caresses de Léon XIII, et à mesure que les larmes augmentaient le Père redoublait ses caresses. Les mêmes scènes se renouvelèrent dans les deux autres salles, où l'émotion ne fut pas moins vive, ni les larmes moins douces, ni moins abondantes. Un jeune camérier passait après le Saint-Père et en son nom distribuait une médaille commémorative du jubilé, en argent, à chacun des Fêlerins. Quelle délicate attention d'un père affectueux pour ses enfants privilégiés ! Comme nous garderons avec tendresse le souvenir si précieux de notre père ! Il sera la protection de toute notre vie.—Il n'y eut pas dans notre réception, morcelée en trois parts, les cris d'enthousiasme de St-Pierre et de l'audience de la veille. Mais comme tout fut plus doux, plus suave, plus intime ; c'était la famille qui était reçue, comme le dit le Saint-Père à plusieurs personnes, qui portaient le gros voile de tertiaire : " vous êtes de ma famille. " Nous n'oublierons jamais cette belle journée, ces douces émotions !

Le Saint-Père aurait été trop fatigué de parcourir nos rangs à pied. Et cependant s'il paraît faible, il n'est pas malade. Ses porteurs auraient voulu marcher plus vite, épargner la fatigue à notre Pontife. Nous ne leur en voudrons pas ; merci à son dévoué entourage de nous le conserver le plus longtemps possible, mais nous n'aurons que plus de reconnaissance à ce bon Père, qui se laissait arrêter si facilement quand on le retenait, quand on lui parlait : il paraissait aussi heureux de se trouver avec nous, que nous avions de plaisir à rester avec lui. Le T. R. P. Arsène, provincial des capucins de Paris, et quelques-uns de ses Pères purent causer à l'aise du T. S. Père et lui parler des tertiaires de leur obédience qui nous accompagnaient, M. Léon Harmel, l'apôtre de l'Usine et des œuvres sociales, décoré récemment par le S. Pontife à

l'occasion du pèlerinage des cercles ouvriers qu'il avait organisé et dirigé, présenta sa fille Clarisse qui quittait le monastère de Paray-le-Monial pour se rendre avec le Pèlerinage de Pénitence en Terre-Sainte, à Nazareth. Elle ira ensuite à Jérusalem avec quelques-unes de ses sœurs pour fonder un nouveau couvent de Clarisses.

Avant de quitter chaque salle, le Saint-Père se levait et nous bénissait tous avec nos objets de piété. Comme sa voix était émue, émouvante, pénétrante. Elle a dû aller jusqu'au cœur de Dieu, et je suis sûr que nous éprouverons les effets de cette bénédiction paternelle.

En sortant de chaque salle, les officiers empêchaient les pèlerins de suivre le Saint-Père dans les salles voisines ; on ne voulait le quitter que par la force. Mais le comité avait la parole du Pape ; nous devions l'*entourer*. Il fallait à chaque fois forcer la consigne ; car les officiers n'avaient pas compris. Je dis à notre introducteur, que le Saint-Père nous avait invités à l'entourer. Il fut tout ébahi : "Vraiment !!!" me dit-il, avec un tel ton de surprise, que je ne sais combien de points d'exclamation je dois mettre pour souligner son étonnement. Il paraît que ce fut une faveur bien exceptionnelle, nous ne l'en apprécions que plus. Puissent ces trois bénédictions successives versées sur nous, n'être pas sans efficacité !

Mais ce qui doit nous toucher, c'est que notre visite a été une consolation à notre Père. Il n'a pas été moins ému que nous et quelques jours après les officiers du Vatican disaient à nos pèlerins que le Pape avait pleuré longtemps de la douce émotion que lui ont causé ses tertiaires. Puisse Dieu nous conserver longtemps ce bon Père et lui rendre au centuple ce qu'il a fait pour nous et pour le monde.

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

CHAPITRE XVII

LE MONT ALVERNE. — SAINT-FRANÇOIS Y REÇOIT LES STIGMATES. (1224)

(Suite)

Le comte Orlando, ayant appris que François était sur les hauteurs de l'Alverne, y accourut en toute hâte, accompagné de quelques hommes et chargé de provisions. Il trouva les religieux en prières. Le saint Patriarche se leva aussitôt pour aller au-devant de son noble visiteur ; et le conduisant sous un très-beau hêtre, à un jet de pierre environ des cellules des autres Frères : "Merci, lui dit-il, de nous avoir fait don de cette sainte montagne ! Et maintenant, si vous voulez mettre le comble à vos bienfaits, construisez-moi une petite cabane faite de branchages et qui ait pour voûte les rameaux de cet arbre."

Le comte donna immédiatement ses ordres pour qu'on exécutât le désir du saint. On comprend combien un tel ermitage, ou plutôt un tel oratoire, ayant pour piliers les troncs noueux d'un hêtre séculaire, pour ogives les branches entrelacées de l'arbre, pour parure les feuilles aux mille nuances, dorées par le soleil couchant, pour tapis le gazon parsemé de mousse, de larges fougères et de campanules bleues, et laissant une échappée sur l'azur du ciel, devait plaire à un esprit comtemplatif comme celui de François d'Assise. Le soir, quand vint l'heure du départ pour le comte Orlando, notre Bienheureux le remercia en termes chaleureux de sa visite et de son dévouement, et le bénit ainsi que tous les travailleurs. Au moment du dernier adieu, le gentilhomme, prenant les Religieux à part, leur dit : " Mes bien chers Frères, je ne veux pas que, sur cette montagne sauvage, les nécessités de la vie vous empêchent jamais de vous livrer tout à votre aise à la méditation des choses célestes. Je veux, et je vous le dis une fois pour toutes, je veux que vous veniez chercher dans ma maison tout ce qui vous est nécessaire. Si vous agissez autrement j'en éprouverai beaucoup de peine. " Il dit, et il descendit de l'Alverne avec ses hommes pour regagner le château de Chiusi.

Après son départ, Ange, Léon et Masséo vinrent s'asseoir sur la mousse autour de leur Bienheureux Père, pour recevoir ses instructions. L'heure était solennelle. Depuis longtemps déjà, le soleil avait disparu derrière les derniers sommets des Apennins ; les étoiles scintillaient au firmament et envoyaient à la terre leur lueur vacillante ; une brise légère s'était élevée et rafraîchissait les visages ; les bruits du monde venaient s'éteindre au pied de la montagne. L'âme se sentait plus près de Dieu. Les Frères gardaient le silence, comme s'ils eussent craint de réveiller les échos de la montagne ou de troubler l'oraison de leur Père. Enfin, celui-ci prit la parole : " Mes frères, leur dit-il, ne faites pas trop de fond sur la généreuse proposition du seigneur Orlando, de peur de porter atteinte à notre vœu de pauvreté. Soyez sûrs que si nous sommes de vrais pauvres, le monde aura compassion de nous. Si nous embrassons étroitement la sainte pauvreté, on nous fournira libéralement le pain de chaque jour, au lieu que si nous nous en éloignons, on nous délaissera. N'est-ce pas Dieu qui nous a appelés à cet Institut pour la conversion des peuples ? Et dès lors n'y a-t-il pas comme un pacte implicite entre nous et lui, et qui oblige

également les deux parties contractantes ? A nous d'offrir aux peuples le spectacle de nos bons exemples ; aux peuples qui sont ici les mandataires de Dieu, de pourvoir à tous nos besoins temporels. Soyons donc fidèles à remplir notre devoir, c'est-à-dire à garder la pauvreté évangélique, parce qu'elle est la perfection et le gage des richesses éternelles."

Les cellules des Frères, n'étant que de feuillage, ne pouvaient les protéger suffisamment contre l'intempérie des saisons ; d'ailleurs, ils n'avaient point d'habitation convenable pour y loger le Dieu de l'Eucharistie. Le saint Patriarche songea donc à bâtir une chapelle et un petit couvent ; et dès qu'Orlando revint sur la montagne, il lui fit part de ses desseins. Le comte les approuva ; il amena peu de jours après quelques pieux ouvriers des environs, et fit exécuter le plan tracé par le saint et qu'il assurait avoir reçu des mains mêmes de la sainte Vierge.

Pendant qu'on travaillait à cette construction, François parcourait la montagne dans tous les sens, recherchant de préférence les endroits les plus favorables à la contemplation. Bientôt il se trouva en face d'énormes masses de rochers, qui laissaient voir de larges déchirures, de profondes cavernes, et des blocs de pierre qui surplombaient. Le Bienheureux, soupçonnant là quelque mystère, eut recours à l'oraison et pria le divin Maître de l'éclairer sur l'origine de ces phénomènes de la nature. Un ange lui apparut alors et lui dit : " Ces phénomènes se produisirent au moment de la mort du Seigneur Jésus, lorsque la terre trembla et que les pierres se fendirent. " Cette circonstance rendit le mont Alverne encore plus cher à l'amant passionné de Jésus crucifié.

Un étrange événement faillit troubler la retraite des Frères-Mineurs. En face du plateau qu'ils occupaient, s'élève une roche au front dénudé, à l'aspect sinistre, et séparée des autres, qu'elle domine, par les ravins et les précipices. On ne peut y parvenir qu'au moyen d'un pont-levis. Un brigand, que les peuples avaient surnommé le Loup, à cause de sa cruauté, y avait avisé une caverne ; et chassant de là les bêtes fauves, il en avait fait son repaire, on pourrait presque dire, sa citadelle. Il n'en sortait, selon la coutume des routiers, que pour dévaliser et rançonner les passants, semblable à l'aigle qui ne quitte son aire que pour fondre sur sa proie. Le voisinage de nos pieux anachorètes lui déplut. Le crime est ombrageux, et le regard des hommes de bien l'offusque.

Le bandit vint donc un jour trouver les Frères-Mineurs, et les somma, d'un ton insolent, de quitter l'Alverne et de ne plus venir troubler son repos. François le reçut avec tant de douceur, l'écouta si patiemment et lui adressa de si bonnes paroles, que sa fureur se calma tout d'un coup. Se prosternant aux pieds de notre saint, il le supplia de lui obtenir de Dieu le pardon de ses crimes, et sollicita la faveur de demeurer quelque temps en sa compagnie : faveur qui lui fut accordée. Là, témoin de la vie angélique des Frères, il fut si promptement transformé en un autre homme, qu'il demanda à partager leur vie. Le saint patriarche, admirant dans cette soudaine conversion un miracle de la grâce, accueillit " le loup avec amour, le revêtit, sans plus tarder, de l'habit de la pénitence, et lui imposa, comme symbole de son changement de vie, le doux nom de Frère Agnello (l'agneau). Frère Agnello passa le reste de ses jours sur le mont Alverne, et y mourut saintement après avoir changé le théâtre de ses brigandages en un lieu de prière et de mortification. La roche qu'il habitait porte encore aujourd'hui le nom de " Roche du Frère Loup. "

Tels sont les divers incidents du premier voyage de François sur l'Alverne. Le second voyage, qu'il fit en 1220 avec le cardinal Ugolini, n'a point laissé de trace dans l'histoire. Le troisième est l'apogée de ses douleurs et de sa gloire ; on ne s'étonnera donc pas que nous en rapportions avec un soin filial les principales circonstances et le dénouement.

C'était au mois d'août 1224. François, âgé d'un peu plus de quarante-deux ans, exténué de veilles et de fatigues, mais de plus en plus avide de silence, de lumière et d'amour, fut poussé par l'Esprit de Dieu à gagner de nouveau les hauteurs solitaires de l'Alverne. Malgré les chaleurs excessives, il partit sur-le-champ de Notre-Dame-des-Anges, emmenant avec lui ses deux compagnons ordinaires, Léon et Masséo. Pendant le séjour qu'il fit sur la montagne, il fut plus que jamais comblé des faveurs célestes. Le Frère Léon atteste l'avoir vu plusieurs fois suspendu entre le ciel et la terre, tantôt seulement à hauteur d'homme, tantôt à perte de vue. Dans le premier cas, il lui baisait les pieds et les arrosait de ses larmes, en s'écriant : " Mon Dieu, par les mérites de mon bienheureux Père, soyez propice à un pauvre pêcheur comme moi, et daignez me communiquer une parcelle de votre grâce. " Dans le second cas, il se pros

ternait la face contre terre, et se mettait en prière à l'endroit même d'où saint François s'était élevé dans les airs. Pendant ces longues extases, le séraphique Patriarche, tout perdu dans la contemplation des mystères de la Passion, se plaignait amoureusement à son Jésus de n'avoir pu verser son sang pour la foi, et implorait du moins la grâce d'être tout transformé en lui. En retour, le Seigneur lui révéla que son désir était exaucé.

Le soir de la fête de l'Assomption, qui ouvrait pour notre saint le carême de la Saint-Michel, il se retira dans la grotte la plus sauvage qu'il eût pu trouver sur la pente méridionale de la montagne, afin de mieux se livrer à l'action de la grâce. " Chère brebis du bon Dieu, dit-il à son compagnon, laisse-moi seul ici, et que personne ne vienne m'y troubler. Seulement tu auras la charité de m'apporter tous les soirs un peu de pain et l'eau. Tu reviendras à minuit à l'heure des Matines ; tu frapperas à ma porte en disant : *Domine, labia mea aperies* : Seigneur ouvrez mes lèvres. Si je te répons, entre dans notre cellule ; sinon, tu l'en retourneras. "

Le Frère Léon, en s'en allant, fut saisi d'une tentation qui lui mit l'esprit à la torture pendant plusieurs jours, et qu'il n'osait découvrir à son bienheureux Père. Il désirait seulement avoir quelque pieuse sentence écrite de sa main, persuadé qu'il serait délivré par ce moyen de la tentation qui l'obsédait. Le saint Patriarche, connaissant par révélation l'épreuve et le désir du Frère, écrivit la bénédiction suivante, qu'il parapha de la lettre *ГЛАВ* : "*Benedicat tibi, Dominus, et custodiat te ; ostendat faciem suam tibi, et misereatur tui ; convertat vultum suum ad te, et det tibi pacem. T. Dominus benedicat te, Frater Leo. Que le Seigneur te bénisse et te garde ; qu'il te montre sa face, et qu'il ait pitié de toi ; qu'il tourne son visage vers toi, et qu'il te donne la paix. T. Que le Seigneur te bénisse, Frère Léon ! "* " Prends cette feuille, lui dit-il, et conserve-la toute la vie. " Frère Léon ne l'eut pas plus tôt reçue, que la tentation s'évanouit.

Parmi les nombreuses apparitions dont Jésus-Christ favorisa son serviteur sur la montagne, il en est deux dont la mémoire des Frères-Mineurs ne saurait perdre le souvenir. Dans la première, Notre-Seigneur apparut assis sur la table de pierre où le saint prenait son repas ; et il s'entretint familièrement avec lui, comme un ami avec son ami. A la suite de cette vision, François, tout pénétré du sentiment de la majesté divine, appela le

Frère Léon et lui dit : “ Il faut laver cette pierre avec de l'eau, du vin, du lait, de l'huile et du baume ; car, le Fils de Dieu l'a sanctifiée par sa présence, et il a daigné m'assurer qu'il bénirait à jamais notre Ordre. ” Et aussitôt, à l'exemple de Jacob, il consacra cette pierre au Seigneur, en y versant de l'huile et prononçant ces paroles : “ Vraiment, c'est ici l'autel de Dieu ! ”

La seconde apparition suivit de près la première, et fut plus explicite encore. Frère Léon, étant venu vers minuit frapper à la porte de François, et n'entendant point de réponse, eut la curiosité de s'avancer et de regarder à travers les planches de la porte ce qui se passait. O prodige ! La grotte était inondée d'une clarté céleste. François était à genoux, les bras croisés sur la poitrine, selon sa coutume ; son chapelet en buis pendait à ses côtés ; sa main droite était appuyée sur son cœur, et laissait reposer sur le bras gauche le modeste crucifix qu'il avait tant de fois mouillé de ses pleurs. Un vif rayon de lumière, tombant du ciel, éclairait son front ; et ses yeux étaient fixés sur un objet invisible, qui l'attirait et semblait absorber toute son âme. Le Maître et le serviteur échangeaient quelques paroles ; mais le Frère Léon ne pouvait saisir le sens de ce divin dialogue. Il remarqua seulement que le saint répétait de temps à autre sa prière accoutumée : “ Qui êtes-vous, Seigneur, et qui suis-je ? ” Puis il le vit se relever, mettre la main dans sa poitrine, et cela à trois reprises, et l'étendre chaque fois vers la flamme mystérieuse. Après quoi, les voix se turent ; la lumière disparut, et tout rentra dans le silence et dans les ténèbres.

Le Frère Léon éprouva comme le sentiment d'un homme qui a fait une chute. Il regarda autour de lui. C'était toujours le même paysage : les hêtres allongeaient leurs ombres effrayantes ; les roches grisâtres reflétaient les rayons argentés de l'astre des nuits ; mais tout lui parut plus terne, plus sombre qu'auparavant. Il reporta ses yeux sur la caverne : elle avait repris son aspect austère, et nulle trace n'y était restée de la visite divine : elle n'était plus la porte du ciel.

Le Frère, ayant conscience de son indiscrétion, voulut se retirer sans bruit ; mais François, qui l'avait entendu, l'appela et lui adressa ce doux reproche : “ Chère brebis du bon Dieu, pourquoi as-tu cherché à connaître ce qui devait rester caché ? ” Le Frère avoua sa faute ; et en ayant obtenu le pardon, il ajouta : “ De grâce, mon Père

pour la plus grande gloire de Dieu, expliquez-moi le sens de la vision que vous avez eue." Le saint y consentit par l'esprit d'obéissance et d'humilité : l'angélique Léon était son confesseur et son confident. " Mon frère, lui dit-il, le Seigneur m'a apparu dans cette flamme que tes yeux ont aperçue. Il m'a communiqué une si haute connaissance de ses perfections et de mon néant, que je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : Mon Dieu, qui êtes-vous et qui suis-je ? D'où vient que vous daignez abaisser vos regards sur moi qui ne suis qu'un ver de terre ? Le Seigneur Jésus m'a dévoilé des mystères si relevés que l'esprit humain ne peut les comprendre. Avant de remonter au ciel, il m'a dit pour adieu : " François, en échange de tous les biens que tu as reçus de moi, offre-moi quelque présent.—Hé, Seigneur, vous savez que je n'ai plus rien au monde, et que depuis longtemps je vous appartiens sans réserve.—Mets la main dans ton sein, et donne-moi ce que tu y trouveras. J'ai obéi ; trois fois j'ai mis la main dans ma poitrine, et chaque fois j'en ai retiré une belle pièce d'or, que je me suis hâté de lui offrir. Stupéfait, je lui ai demandé ce que signifiaient ces trois pièces d'or miraculeuses. Elles représentent, m'a-t-il répondu, les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, fidèlement gardés par les Religieux ; elles représentent aussi les trois Ordres dont je t'ai établi le fondateur et le père. Or, voici qu'en échange de ce que tu m'as donné, je renouvelle les trois promesses que je t'ai déjà faites : 1^o j'aimerai et j'assisterai très-spécialement tous ceux qui deviendront tes enfants ; 2^o je bénirai leurs amis et maudirai leurs persécuteurs ; 3^o ta triple famille subsistera jusqu'à la fin des siècles. "

Ayant achevé ces mots, François congédia son compagnon, en lui défendant de jamais divulguer le secret de ces apparitions, et de chercher désormais à voir ce qui se passait entre Dieu et lui.

(A continuer.)

AVIS

Jeudi, le 2 août prochain, les membres du Tiers-Ordre de Montréal prendront possession de leur nouvelle église de Notre-Dame des Anges, rue Lagachetière, coin de la rue Chenneville. Donc, c'est là où les tertiaires se rendront pour la Portioncule ; et les assemblées à l'avenir se tiendront dans cette église.



DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUILLET 1888

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII:

PIEUSE PRATIQUE EN L'HONNEUR DU CŒUR DE JÉSUS.

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

Le *Monde* rapporte de la manière suivante la célébration, à Montréal, de la fête du Sacré-Cœur par les membres de l'*Adoration nocturne* :

La fête du Sacré-Cœur, fête patronale des membres de l'*Adoration diurne et nocturne*, a été célébrée ce matin avec beaucoup de pompe à l'église Notre-Dame.

Il nous a été très rarement donné de voir l'église paroissiale ornée avec plus de goût et de magnificence.

Vingt-huit lampes élégantes à globes multicolores avec des supports dorés, argentés et bronzés, sont rangées sur le balustre, entre chaque lampe on a posé des vases d'un dessin gracieux portant des fleurs naturelles.

On a suspendu au balustre des croix, des couronnes,

des ancras et des cœurs composés de fleurs naturelles de la plus grande richesse.

Sur le maître autel, deux immenses cœurs formés avec des jets de gaz produisent le plus bel effet. Le nombre de lampes et de cierges brûlant sur l'autel s'appelle légion. Des bannières, des penons et des oriflammes avec des emblèmes et des inscriptions appropriées à la fête ornent les parois du chœur.

Un tapis de velours a été posé au centre du balustre et descend jusqu'à la première rangée de bancs dans la nef. Sur ce tapis on a disposé des lampes avec globes coloriés et des vases de fleurs aux parfums pénétrants. Le coup d'œil est réellement féerique. Les zélateurs de l'œuvre du Sacré-Cœur envoient continuellement de riches cadeaux de fleurs pour la décoration du temple qui se continue sous la direction de personnes qui ont une idée exacte du beau artistique.

Ce matin, à sept heures, on a chanté une grand'messe à laquelle assistaient plusieurs mille personnes. Le célébrant était M. le curé Sentenne, assisté par M. l'abbé Hamon comme diacre et M. l'abbé Guihot comme sous-diacre.

Les communions ont été si nombreuses qu'elles ont duré presque continuellement de cinq à huit heures du matin.

JE pleure la passion du Sauveur, loin d'en rougir, je devrais la pleurer devant tout le monde.

Tous ceux qui auront fait le bien et persévéré jusqu'à la fin, l'Esprit du Seigneur se reposera sur eux et fera d'eux si demeure et son temple.—*St. François.—2e lettre aux Fidèles.*

Obéissez à la voix du Fils de Dieu. Gardez ses commandements de tout votre cœur et observez ses conseils avec une soumission parfaite.—*St. François.—Lettre aux Prêtres de l'Ordre.*

Rien ne charme autant que le souvenir de la vie et de la Passion du Sauveur, qui m'occupe presque continuellement et quand je vivrais jusqu'à la fin du monde, je n'aurais pas besoin d'autre lecture.—*St. François.—Apophl. 50.*

○ Nous avons plutôt lieu de nous réjouir quand nous sommes exposés à la tentation et que nous supportons généreusement en ce monde, pour la vie éternelle, les épreuves de l'ordre naturel et surnaturel.—*St. François.—1re. Règle des FF. Min. xvij.*